

Inscriptions Accueils de Loisirs Août

du 02/08/2021 au 20/08/2021

Inscriptions en ligne:
espace-famille.lille.fr



1 formulaire par enfant

Nom et prénom de l'enfant:

.....

Date de naissance:âge:

École fréquentée :

Nom et prénom du représentant 1:

.....

 :

Si votre enfant fréquente une école privée ou extramuros (hors Hellemmes Lille) fournir un certificat de scolarité

DFU 2020/2021 à jour: OUI

Date de dépôt du formulaire :

INSCRIPTIONS ET MODIFICATIONS

En mairie:

Du 03/06/2021 au
18/06/2021 inclus

Espace Famille:

Du 03/06/2021 au
20/06/2021 inclus

Aucune inscription ou modification ne sera enregistrée en dehors de cette période



ATTENTION : Dans l'attente de nouvelles dispositions gouvernementales concernant la situation sanitaire et afin de limiter les brassages qui pourraient se produire durant les Accueils Collectifs de Mineurs, les enfants scolarisés dans les écoles extramuros, Saint Joseph (école et collège) ou lilloises, devront s'inscrire dans les centres de loisirs de Berthelot/Sévigné et Jenner. Les enfants scolarisés à Jean-Jaurès, devront s'inscrire à Rostand (un bus sera prévu) et la restauration de centre Sportif se fera à Rostand.

Au regard des contraintes liées à l'application du protocole sanitaire, nous vous demandons d'inscrire vos enfants dans les centres de loisirs et les stages spécifiques en fonction de leur lieu de scolarisation.

En cas de non-respect du centre de loisirs balisé, les services refuseront l'inscription et la redirigeront d'office vers le bon centre. Il y va de la sécurité de vos enfants, des animateurs et des personnels dédiés. Aucune dérogation ne sera possible.

1/ Faites le choix de l'ACM

ACM Maternels 3/6 ans

Choix de l'ACM	Adresses	Horaires	Accueils matin et soir
<input type="checkbox"/> SALENGRO	Rue Anatole France	8h30/17h	7h30 à 8h30 17h à 18h30
<input type="checkbox"/> JENNER	Rue des Ecoles	8h30/17h	7h30 à 8h30 17h à 18h30
<input type="checkbox"/> ROSTAND	Rue de la ville de Naumburg	8h30/17h	7h30 à 8h30 17h à 18h30

ACM Primaires 6/12ans

Choix de l'ACM	Adresses	Horaires	Accueils matin et soir
<input type="checkbox"/> SPORTIF	19 rue du Progrès	8h30/17h	non
<input type="checkbox"/> BERTHELOT-SEVIGNE	Rue Jules Ferry	8h30/17h	7h30 à 8h30 17h à 18h30
<input type="checkbox"/> ROSTAND	Rue de la ville de Naumburg	8h30/17h	7h30 à 8h30 17h à 18h30

Du 23 au 25 août inclus, la commune propose 3 jours de transition avant la rentrée Scolaire uniquement pour les parents qui travaillent, à BERTHELOT/SEVIGNE et JENNER.

Les inscriptions auront lieu à la DEJ lors de la période d'inscription avec attestations employeurs obligatoires

2/ Je réserve en cochant les jours et unités

Nous vous rappelons que votre enfant ne pourra pas être accueilli sur une journée non réservée, même s'il fréquente l'ACM régulièrement

ACM AOUT	L 02/08	M 03/08	M 04/08	J 05/08	V 06/08	L 09/08	M 10/08	M 11/08	J 12/08	V 13/08
Espace éducatif MATIN										
Journée AVEC repas										
Journée SANS repas										
Espace éducatif SOIR										

ACM AOUT	L 16/08	M 17/08	M 18/08	J 19/08	V 20/08
Espace éducatif MATIN					
Journée AVEC repas					
Journée SANS repas					
Espace éducatif SOIR					

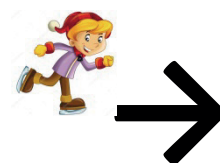
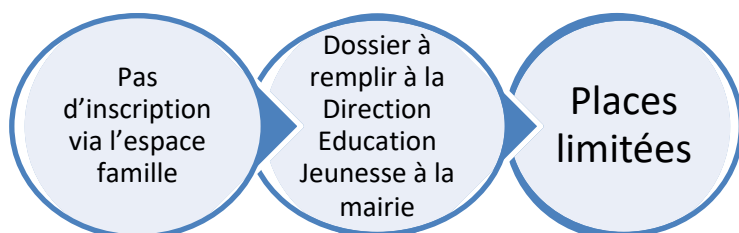
3/ Autorisations et informations

- J'autorise mon enfant (de plus de 6 ans) à quitter seul l'ACM à 17h
- J'autorise mon enfant (de plus de 6 ans) à quitter seul l'espace éducatif à 18h30
- J'autorise la prise de vue de mon enfant
- Mon enfant a un P.A.I (projet d'accueil individualisé), si oui merci de nous fournir une copie

ATTENTION

Si votre enfant a des besoins particuliers (situation de handicap, santé ...), il est impératif que vous contactiez avant toute inscription, par mail, le pôle périscolaire, afin de mettre en place un accueil adapté pour votre enfant : poleperiscolairehellemmes@mairie-lille.fr, même si votre enfant fréquente régulièrement les centres.

Comment s'inscrire aux stages:



Stages Août 2021 : L'inscription aux stages se fait uniquement et directement à la Direction Éducation Jeunesse

- **Stage « Jeux XXL »**: Sur l'ACM Berthelot/Sévigné du 9 au 13 août (demi-journée) pour les enfants scolarisés à Berthelot/Sévigné

Public : 6/12 ans

Effectif : 12 enfants

Descriptif : Lors de ce stage, les enfants vont défier d'autres enfants et découvrir des jeux géants comme le serpent, un jeu de dada en taille humaine, un jeu de verger, un jeu de l'oie et bien d'autres jeux...

- **Stage « Hockey sur gazon »** : Sur l'ACM Salengro du 9 au 13 août (demi-journée) pour les enfants scolarisés à Salengro

Public : 4/6 ans

Effectif : 8 enfants

Descriptif : Ce stage est composé de plusieurs séances évolutives qui permettra aux enfants de découvrir ce sport et de développer des valeurs telles que le respect de l'adversaire, l'entraide et le fair-play. L'apprentissage à manipuler la crosse, diriger la balle, viser dans le but... Des petits jeux, parcours et ateliers sont au programme afin de disputer des petits matchs en fin de stage.

- **Stage « J'apprends à dessiner les Mangas »**: Sur l'ACM Rostand du 16 au 20 août (demi-journée) pour les enfants scolarisés à Rostand

Public : 7/12 ans

Effectif : 10 enfants

Descriptif : Tu aimes lire ou regarder des Mangas? Tu souhaites pouvoir dessiner tes propres personnages ou recréer tes favoris? Tu aimerais être Mangaka? Alors, c'est le moment de venir apprendre les bases du dessin ou te perfectionner!

- **Stage « Jardinier en herbe »** : Sur l'ACM Jenner du 16 au 20 août (demi-journée) pour les enfants scolarisés à Jenner

Public : 3/6 ans

Effectif : 8 enfants

Descriptif : Les enfants s'amuseront en plantant des fleurs, légumes et aromates et auront l'occasion de s'occuper des poules au sein de la structure, de réaliser Mr Herbe, de décorer les jardins et bien d'autres découvertes...

Attention : N'inscrivez pas vos enfants aux stages et aux ACM les mêmes jours = **double facturation**

4/ Je m'informe

Conditions d'accueil de votre enfant en ACM:

- Votre DFU 2020/2021 doit être à jour lors de l'inscription.
- Votre enfant doit être scolarisé. Si votre enfant fréquente une école privée ou une école extramuros (hors Hellemmes et Lille) merci de nous fournir un certificat de scolarité lors de l'inscription
- En inscrivant votre enfant dans un accueil de loisirs de la ville d'Hellemmes, vous acceptez qu'il participe à l'ensemble des activités proposées. Si une pratique lui est déconseillée ou interdite, merci de fournir au directeur de l'ACM un certificat médical précisant la contre-indication.
- **Nous vous demandons de respecter les horaires des centres de loisirs. Tout arrangement d'horaire doit être validé par le/la responsable du centre de loisirs et doit rester exceptionnel.**
- **Si votre enfant est porteur de handicap, demandez à rencontrer un agent du pôle périscolaire afin de mettre en place le meilleur accueil possible.**

Réglementation et qualité de service: Pour des raisons de réglementations et de qualité de service, l'inscription en ACM est obligatoire durant la période indiquée. Aucune inscription ne sera acceptée passé le délai même si le formulaire est déposé dans la boîte aux lettres du service. Votre enfant ne pourra être accueilli sans inscription de votre part, même s'il se présente au centre.

Facturation: Vous serez facturé sur la base d'une journée réservée = une journée facturée

Si votre enfant est malade durant le centre, la journée vous sera régularisée uniquement sur présentation d'un certificat médical ou d'une attestation sur l'honneur à nous fournir dans les **48 h suivant le retour de votre enfant en collectivité**. Possibilité de nous l'envoyer par mail:

passenfant-hellemmes@mairie-lille.fr ou directement à l'accueil du service

Qui contacter: Pour toutes questions ou informations concernant le fonctionnement de l'ACM ou l'accueil de votre enfant, contacter le pôle périscolaire:

poleperiscolairehellemmes@mairie-lille.fr

Pour la facturation, le DFU, l'inscription et les modifications de réservations, contactez le pass'enfant: passenfant-hellemmes@mairie-lille.fr ou 03.20.41.82.70

Direction Education et Jeunesse: 153 bis rue Roger Salengro 59260 Hellemmes